

Terroriste ou tueur de masse : un enjeu politique

- ▶ La quête d'un mobile djihadiste n'a pas encore pu aboutir.
- ▶ Tout, dans les antécédents et le comportement de l'assassin, renvoie à la psychiatrie.
- ▶ L'enquête devra conclure.

La quête d'un mobile djihadiste au massacre perpétré jeudi 14 juillet sur la Promenade des Anglais, à Nice, n'avait toujours débouché sur aucune certitude dimanche soir, trois jours après l'un des pires attentats (84 morts dont 10 enfants et 202 blessés) commis sur le territoire français. L'affirmation, samedi 16 juillet, du ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve selon laquelle Mohamed Lahouaiej Bouhlel se « *serait radicalisé très rapide-*

ment » n'a pu être confortée par les constats matériels résultant des perquisitions, les auditions de cent témoins et les interrogatoires des 7 « personnes d'intérêt » placées en garde à vue en raison de leur proximité avec le Tunisien de 31 ans, abattu par la police après avoir semé la mort sur plus de deux kilomètres de la célèbre artère nicoise de front de mer.

Un enjeu politique

La filiation djihadiste du Tunisien représente un enjeu qui dépasse l'enquête judiciaire ouverte par le parquet de Paris, en charge des affaires terroristes majeures. Si l'attentat de Nice s'inscrit dans le prolongement des attentats authentiquement djihadistes qui ont frappé Paris le 13 novembre 2015, et

Bruxelles le 22 mars 2016, il justifiera le renforcement des mesures sécuritaires annoncées par le gouvernement français (dont l'élargissement de la « réserve opérationnelle » par un appel de Bernard Cazeneuve aux « Français patriotes » et l'extension de 3 mois de l'état d'urgence) et signera cette fatalité terroriste dont le Premier ministre Manuel Valls redoute qu'elle ne fasse encore « *d'autres victimes* ». Le risque de cette certitude, à défaut de pouvoir la conforter par des éléments probants, est d'affecter à un acte qui ne serait que de pure folie une identité religieuse à raison de l'identité culturelle de son auteur.

L'hypothèse d'une « radicalisation rapide » de Mohamed Lahouaiej Bouhlel, réputé être alcoolique, violent, petit délinquant, ne fréquentant pas la mosquée ni ne pratiquant le ra-

madan, n'a pas pu être confortée par l'examen de son ordinateur dans lequel aucune trace de consultation assidue de sites djihadistes n'a été identifiée. L'examen de son GSM a révélé des noms de personnes, elles-mêmes en contact distant avec de présumés radicalisés. La connaissance des messages des prédicateurs djihadistes appelant à commettre des attentats « personnels » n'a, de même, pas pu être établie, même si ceux-ci sont à la connaissance latente du grand public. Ces appels aux meurtres « d'incroyants », s'ils furent entendus par Mohamed Lahouaiej Bouhlel, furent dans ce cas dévoyés : des musulmans figurent au

« Amène 5 armes à C. »

L'ÉNIGMATIQUE SMS QUE MOHAMED LAHOUAIEJ BOUHLEL AURAIT ADRESSÉ À UNE CONNAISSANCE JUSTE AVANT DE SE LANCER DANS LA FOULE

nombre des victimes. La revendication confuse de l'État islamique n'apporte pas plus de certitude, tant le groupement terroriste use d'abord de propagande (lire par ailleurs) et s'est déjà fourvoyé en revendiquant précocement le massacre dans une discothèque gay d'Orlando.

La minutieuse préparation de l'attentat ne renseigne que sur la détermination du Tunisien. Il avait réservé sous son nom le camion blanc de 19 tonnes dès le 4 juillet dans une société de Saint-Laurent-du-Var. Le 8, il avait vidé son compte (sans verser 100.000 euros à sa famille en Tunisie, comme cela a été démenti) en trois retraits de 500 euros pour assurer les coûts de location.

Le mystère des armes factices

Le 11, il avait vendu sa voiture et pris possession du bahut frigorifique avec lequel il avait effectué des repérages sur la Promenade des Anglais, comme en attestent les caméras de surveillance. Sa seule imprudence est de ne pas avoir rendu le camion équipé d'un système de géolocalisation le 13 juillet, comme le contrat de location le prévoyait.

Selon les médias français,

Mohamed Lahouaiej Bouhlel aurait adressé un énigmatique SMS à une connaissance à 22 h 27, le 14 juillet, juste avant de se lancer dans la foule. « *Amène 5 armes à C.* », aurait-il écrit.

Bravade ? Magnification de son projet meurtrier en faisant croire à l'existence de complices ? Révélation imprudente de l'existence d'un authentique complice ? Nul ne le sait.

Le tueur n'était en possession que d'un pistolet 7,65 mm acquis récemment et dont le vendeur présumé (un Albanais de Nice) a été placé en garde à vue. Il disposait dans son camion d'armes factices (un revolver et deux fusils en plastique

ainsi qu'une grenade neutralisée) dont la seule utilité probable ne résidait que dans leur exhibition lors d'un affrontement, forcément mortel, avec la police.

« Il cassait tout sur son passage »

Mohamed Lahouaiej Bouhlel avait soldé ses comptes. Il comptait aussi solder sa vie au terme de son équipée sanglante qui pourrait avoir traduit cette volonté de « suicide-homicide » commune aux tueurs de masse.

En Tunisie, le père de Mohamed Lahouaiej Bouhlel a produit des certificats médicaux attestant de son suivi pour raisons psychiatriques. Il « *cassait tout sur son passage* », a-t-il déclaré, étalant la liste des médi-

caments qu'il prenait, dont de l'Haldol, et expliquant les « *sauts d'humeur* » dont son fils était affecté.

Terroriste djihadiste ou tueur de masse bipolaire ? La réponse à la question n'atténuera ni ne renforcera la douleur des victimes survivantes et des familles des tués. L'identification du mobile de l'assassin est importante, dans les deux hypothèses, pour identifier d'éventuels complices et prévenir d'autres drames. La réponse judiciaire qui y sera apportée est politiquement sensible : les réponses au terrorisme sont déjà annoncées. Celles à l'explosion meurtrière d'un trouble psychiatrique ne sont jamais envisagées. ■

MARC METDEPENNINGEN